

Sujet :
consultation du public - projet de parc technologique d'Orléans Charbonnières.

De :

[REDACTED]

Date :

27/01/2026, 08:02

Pour :

VO - Service Projets Urbains <spu@orleans-metropole.fr>

Avis défavorable au projet

Motif

Risque majeur de modifier complètement le fonctionnement hydrologique des terrains concernés ; la couche supérieure argilo-sableuse laisse passer l'eau ; à une faible profondeur, la couche argileuse est totalement imperméable (aucune trace d'oxydation) ; en cas de suppression de la zone humide la couche supérieure non humide durcira séchera complètement entraînant la destruction de la fonction de régulation (stockage en cas de fortes pluies et d'inondations, restitution d'eau en période sèche) entraînant un risque majeur en cas d'accident sur la centrale de méthanisation à proximité (écoulement sur la zone de liquides toxiques);

Autre risque

Destruction de toute biodiversité végétale, animale sur ce secteur

Sur le Régime de compensation

Aberration d'affirmer que l'on peut compenser ou remplacer une zone humide sur une zone de surface inférieure et différente: chaque zone ayant ces propres caractéristiques... même raisonnement qu'en plantant un arbre pour compenser des vols aériens!!